pour44
EDUCATION, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, CULTURE, FORMATION, INSERTION

N°113
Septembre 2021
-
ISSN 1249-2051

Fédération Syndicale Unitaire

Section de Loire-Atlantique

Abonnement annuel 2 euros

FSU 44 : 8, place de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276 Nantes CEDEX 2
Tel : 02 40 35 96 55 - Mél : fsu44@fsu.fr - Site internet : http://fsu44.fsu.fr

Dispensé de timbrage

POUR 44
8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2

déposé le 30 septembre 2021

Nantes ROLLIN
P4 PRESSE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

La rentrée d'après

L'édito

de Catherine TUCHAIS et Bernard Valin

Après des mois qui ont vu s'alterner confinement et déconfinement, questionnements quant à la sortie de la pandémie et aux moyens pour y parvenir, certains invariants donnent à cette rentrée un mauvais air de reviens-y. Gestion chaotique et autoritaire de la crise par le gouvernement, instrumentalisation de celle-ci pour menacer les droits des salarié·es, aggravation des inégalités et de la précarité, et un « quoi qu'il en coûte » qui se mue en « voici ce que cela va vous coûter » - le vous ne désignant jamais les bénéficiaires des largesses financières et des revenus du capital.

Les décisions gouvernementales veulent faire ressembler cette rentrée à celle du monde d'avant. L'entrée en application de la réforme de l'assurance chômage va durcir les conditions d'accès aux droits à indemnisation et diminuer celle des privé·es d'emploi en particulier les plus précaires. C'est un coup de massue d'une injustice sans nom alors même que la hausse des prix du gaz, de l'essence et des matières premières va entraîner une baisse du pouvoir d'achat. Du cartable a été également ressortie la réforme des retraites, non pas pour l'enterrer mais pour réaffirmer la nécessité de supprimer les régimes spéciaux afin de donner à rogner à ceux qui en font une condition du redressement budgétaire, toujours sur le dos des moins riches.

La mise en œuvre sans nul débat démocratique du passe sanitaire pendant l'été est utilisée comme un moyen de contourner le droit du travail et les statuts des fonctionnaires.

(Suite page 2)

Sommaire

- L'édito : La rentrée d'après..... p. 1-2
- 2021-2022 : période de congrès pour la FSU .... p. 2
- Université d'Eté des Mouvements Sociaux : après les débats, passer aux actes..... ... p. 3
- Communiqué : La FSU de Loire-Atlantique appelle à se mobiliser contre l'extrême droite .... p. 3
- 80e anniversaire de l'exécution des 50 otages : Non à l'oubli ! .... p. 3
- Stages de formation syndicale .... p. 4
  - Protection sociale et retraite : une ambition sociale et syndicale
  - Prévention des violences faites aux femmes dans le travail.

Editorial *(Suite de la page 1)*

Plutôt que de proposer des alternatives aux salarié·es non vacciné·es ou refusant de montrer leur passe, le gouvernement répond par des mesures autoritaires : ce seront sanctions, suspensions ou licenciements pour les réfractaires. Cette méthode ignore le rôle essentiel de la médecine du travail. Elle n'entend pas plus s'appuyer sur les CHSCT, instances dédiées à la santé et à la sécurité au travail. La FSU revendique une campagne de vaccination massive mais refuse de voir les salarié·es sanctionné·es sans qu'ils-elles puissent faire valoir leurs droits et les syndicats faire entendre leurs voix. C'est le même message que le gouvernement adresse aux revendications demandant plus de moyens pour l'hôpital public. Parce qu'il prétend avoir répondu à quelques revendications salariales, la question des moyens est balayée alors que le manque de lits et de personnels reste criant.

Cet autoritarisme sur fond de logique ultralibérale s'applique aussi dans les services publics. Quand les syndicats revendiquent le dégel du point d'indice, la ministre Monchalin répond rémunération au mérite. Ces annonces signent la politique de la prime au détriment de l'indiciaire. La crise a montré la nécessité de services publics sur tout le territoire, renforcés avec des emplois statutaires et des agent·es fonctionnaires. À cela, le gouvernement répond contractualisation, loi 3DS, externalisation. Pas un service public n'y échappe et l'Éducation Nationale qui donnait l'impression d'être protégée n'échappe plus à ce démantèlement accéléré. La grève dans l'Education Nationale n'a pas rencontré le succès escompté le 23 septembre. Mais, cette journée d'action sectorielle est à inscrire dans l'ensemble des mobilisations de septembre-octobre car la rentrée proposée par Blanquer s'est avérée encore une fois catastrophique : effectifs surchargés, absence d'enseignant·es, services administratifs en surchauffe.

Les mobilisations qui se préparent seront observées avec attention pour évaluer l'ampleur de la colère et de l'exaspération. Elles seront pour nous surtout l'occasion de montrer que nous voulons renverser l'ordre imposé de cette rentrée, et la teinter des couleurs du progrès social. Les mobilisations, le 1er octobre avec les retraité·es, le 5 octobre avec tou·tes les travailleur·euses et la jeunesse, si nous réussissons à les faire d'ampleur, peuvent imposer les thèmes qui sont d'urgence dans le débat public : emplois, protection sociale, services publics, conditions de vie et de travail. C'est en en faisant le véritable enjeu des élections à venir que l'on pourra aussi contrer les détournements de ces débats sur des sujets de haine et de rejet.

Cette rentrée sonne tout particulièrement pour l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires de Loire Atlantique comme une réaffirmation de sa volonté de faire bouger les lignes et de reprendre le boulot dans le cadre d'échanges contradictoires mais fertiles.

Catherine Tuchais et Bernard Valin

2021-2022 : période de congrès pour la FSU

Toutes et tous les adhérent·es sont appelé·es à prendre toute leur place dans le moment important de la vie de la fédération que constitue la période des congrès. En participant aux votes, les syndiqué·es décideront du fonctionnement et de l'orientation de la FSU.

La FSU de Loire Atlantique tiendra son congrès départemental à Nantes les 10 et 11 janvier 2022. Le congrès national de la FSU se réunira à Metz du 31 janvier au 4 février 2022.

Pendant le congrès départemental, les textes préparatoires au congrès national sont débattus et amendés. Le congrès départemental est également le moment de revenir sur l'activité départementale et de mener une réflexion, de faire des propositions sur les orientations de la fédération à mettre en œuvre en Loire-Atlantique.

En amont de ce congrès, chaque syndiqué·e est appelé·e à participer à un scrutin fédéral. Les votes auront lieu du 4 au 25 novembre 2021.

La section fédérale de Loire-Atlantique a décidé d'organiser un vote d'orientation spécifique au département *« non pas pour " affichage symbolique " mais pour témoigner d'une nécessité de faire du collectif construit sur de l'échange interne et externe pour faire " bouger les lignes " »* comme nous l'écrivions en 2016. Dans la continuité de la dynamique mise en place depuis 5 ans, nous entendons poursuivre notre travail d'élaboration collective à l'interne entre tendances de la fédération comme à l'externe dans le lien avec les autres organisations syndicales. Cette orientation s'inscrit dans le souci permanent de faire vivre et de redonner souffle au syndicalisme de transformation sociale.

Toutes et tous les adhérent·es de Loire-Atlantique sont appelé·es à exprimer 2 votes pour la FSU nationale (sur l'orientation fédérale nationale, sur le rapport d'activité fédérale nationale) et 2 votes pour la FSU départementale (sur l'orientation fédérale départementale, sur le rapport d'activité fédérale départementale).

Erick Lermusiaux

UEMS : après les débats, passer aux actions

Du 24 au 28 août s'est tenue à Nantes l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités, qui a réuni 1800 personnes sur 5 jours pour se retrouver, se former, débattre et se mobiliser. Des dizaines d'ateliers, de modules et de forum ont permis aux participant·es de faire le point sur des questions diverses et variées : les Services Publics, le féminisme, l'écologie, le climat, la solidarité Sud-Nord, la situation en Palestine, et aussi la crise sanitaire, les questions éducatives, le racisme et l'anti racisme... La section FSU de Loire-Atlantique a initié et participé à deux ateliers intersyndicaux avec CGT, Solidaires et ATTAC : le premier sur la réduction du temps de travail, le deuxième sur la façon dont le syndicalisme doit appréhender les transformations et la transition écologiques dans ses pratiques. Ce travail intersyndical permet d'échanger, de faire le point sur nos accords et nos divergences. Il s'inscrit dans notre volonté départementale de rendre l'interpro incontournable. Un des temps forts de l'UEMS a été l'intervention du collectif *« Plus jamais ça »* créé par les syndicats : CGT, FSU, Solidaires, Confédération paysanne et les associations : ATTAC, Greenpeace, Oxfam et Les ami·es de la Terre. Il a été rappelé lors de ce forum les 36 propositions unitaires nécessaires pour rompre avec le libéralisme, renforcer les solidarités, lutter contre le chômage et la précarité… L'objectif annoncé est de *« reconstruire ensemble un futur écologique, féministe et social »* face au *« désordre néolibéral »*.

Il convient dès maintenant d'utiliser ces formations et leurs revendications pour construire nos mandats et les luttes à venir qu'elles soient interprofessionnelles, sectorielles, écologiques... et ce dès le 23 septembre et le 5 octobre.

Lors du bilan du Comité de pilotage départemental, plusieurs critiques ont émergé : trop d'ateliers, trop d'ateliers aux sujets proches, difficile de remplir les trois sites et compliqué d'avoir des bénévoles en nombre mais une réussite au regard du nombre, des débats intéressants et riches de perspectives, une place forte donnée à la culture, une reconnaissance des délégations étrangères… Le comité de pilotage national auquel participe la FSU se réunit fin septembre pour faire le bilan terminal. La prochaine Université d'été des Mouvements Sociaux et Solidaires sera européenne car elle se tiendra en août 2022 à Francfort.

Bernard Valin

Communiqué

La FSU de Loire-Atlantique appelle à se mobiliser contre l'extrême droite

Plus de vingt syndicalistes dont un adhérent de la FSU de Loire-Atlantique et plusieurs d'Ile-de-France ont été, avec des universitaires, des artistes, des journalistes, des avocat·es, mais aussi des militant·es issu·es d'associations, de partis politiques, fiché·es par un site d'extrême-droite.

Suite à la diffusion de cette information, la CNIL s'est « auto-saisie » et a ouvert une enquête. Toute la lumière doit être faite sur les responsabilités des auteurs·trices de cette liste et des propriétaires du site.

La FSU de Loire-Atlantique condamne ces pratiques abjectes de la nébuleuse d'extrême droite, qui nous rappellent des méthodes utilisées en d'autres temps, que l'on espérait révolus. Elle exprime une solidarité et un soutien total aux personnes ainsi scandaleusement fichées et à ses militant·es en particulier. Elle s'associera aux actions qui seront intentées pour poursuivre les auteurs·trices et leurs organisations.

L'extrême droite n'est ni un fantasme, ni une frange politique respectable avec laquelle nous pourrions composer. Elle est l'ennemie des salarié·es et de celles et ceux qui les défendent. Elle fracture la société avec son racisme. Elle attise la haine et la violence. Depuis des années, la banalisation médiatique des idées d'extrême-droite favorise ces agissements et ce fichage montre le sentiment d'impunité dont les auteurs·trices croient pouvoir bénéficier.

La FSU de Loire-Atlantique s'est toujours opposée, continuera de s'opposer aux thèses nauséabondes de l'Extrême Droite et appellera comme elle l'a déjà fait à se mobiliser contre elle.

Non à l'oubli !

1941 – 2021 :
ce n'est pas qu'un triste anniversaire.

Alors qu'on vient d'insulter la mémoire de Simone Veil, qu'on nous promeut les œuvres complètes de L.F. Céline et qu'on utilise les manifs contre le passe sanitaire pour faire revivre les slogans fascistes.

Le Comité du souvenir de la résistance et des fusillés de Loire-Atlantique, dont fait partie la FSU vient de rendre hommage à la mémoire de Marin Poirier, premier fusillé du département (30 Août 1941) et à celle de notre collègue Jean De Neyman. (2 Septembre 41).

Cette collaboration entre le gouvernement de Vichy et l'Allemagne nazie que certains voudraient nier ou minimiser, se traduira dans notre département dès le 17 octobre par le massacre des 50 otages.

Cette année, plus que jamais, il nous revient de manifester, comme eux, notre attachement à la démocratie et à la liberté. C'est dans cet esprit que **le Comité nous appelle à être présents à Châteaubriant le 17 octobre et à la veillée souvenir à Nantes le 22 octobre**.

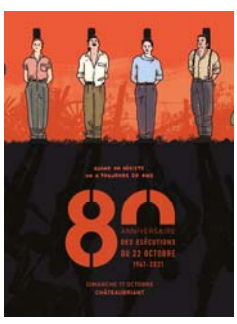

Plus d'infos sur le site du Comité : www.resistance-44.fr

Gérard Roulic

Le congé de formation syndicale : un droit

Les agent·es de la Fonction publique peuvent bénéficier de douze jours ouvrables par an.

Pour participer à un stage de formation syndicale, la demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois avant le début de la formation. À défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé.

Stage syndical académique FSU

L'ambition de protection sociale devient un impératif : il nous faut pouvoir travailler collectivement, retraité·es et actifs·ves, à la construction de mandats syndicaux ambitieux. C'est ce à quoi s'attellera ce stage académique à travers différentes interventions et débats. Ce stage s'inscrit au moment où la protection sociale est un débat public et où la FSU sera en congrès national en février 2022.

Durant cette journée, interviendront :

- sur l'histoire et la nécessité sociale de la protection sociale : Christophe Hélou, professeur SES et FSU, suivi d'un débat ;

- sur la protection sociale : **Bernard Friot**, professeur d'économie et de sociologie, fondateur du Réseau Salariat suivi d'un débat ;

- sur les retraites et l'autonomie : Marie-France Le Marrec et Claude Rivé de la Section Fédérale Retraité·es FSU suivi d'un débat.

L'objectif de cette journée sera également de débattre du positionnement de la FSU et de ses mandats syndicaux avec les responsables syndicaux de la FSU académique.

La journée débutera à 9h pour se terminer à 17h.

Pour s'inscrire

- Envoyer une autorisation d'absence à sa ou son chef·fe de service **avant le 10 octobre**.

- Renvoyer un coupon d'inscription à la section départementale FSU de Loire-Atlantique ou par courriel les informations (Nom, prénom, participation au repas) : fsu44@fsu.fr

Retrouver un modèle d'autorisation d'absence, le coupon d'inscription et le programme de la journée sur le site de la FSU Loire-Atlantique, rubrique : *Agenda*, article : *Stage syndical académique : protection sociale et retraite* (https://fsu44.fsu.fr/stage-syndical-academique-protection-sociale-et-retraite/)

Stage intersyndical départemental

Dans l'esprit des « intersyndicales femmes » , les UD CGT, FSU et Solidaires proposent pour la première fois un stage de formation .

Cette journée vous permettra de préciser ce que sont les violences au travail, les formes qu'elles prennent, ce que prévoit la loi, les instruments qui peuvent être mobilisées pour s'y opposer. Elle permettra de savoir ce qui est acquis, même peu ou mal appliqué, et ce qui reste à faire bouger. Elle mettra en valeur l'importance de la sensibilisation et de la formation des acteurs/actrices. Elle explicitera en quoi les violences « conjugales » ont des implications bien concrètes au travail.

N° 113 septembre 2021 - directeur de publication : D. Hude - CPPAP 0422 S 05938 - ISSN 1249-2051 - Imprimerie Spéciale